

UNE GOUVERNANCE TRANSPARENTE, UN FONCTIONNEMENT ÉCONOME, UNE ÉTHIQUE DE LA RESPONSABILITÉ

CHIFFRES CLES 2021/2022

- Collecte : **131 338 €**
 - Générosité publique : **256 donateurs individuels, don moyen de 158 €**
 - Soutien des MFR : **100 MFR, don moyen de 650 €**
 - Dons entreprises : **9 entreprises, 3 810 € récoltés**
 - Financement LEA NATURE : **7 000 €**
 - Mécénat : **Les Enchanteurs et Lexagone pour 9 200 €**
 - Reversement LILO : **655 €**
- Aides attribuées : **138 000 €**
 - Aides directes distribuées : **108 000 €**
 - Prêt accordé : **30 000 €**
- 16** dossiers financés
- 12** pays concernés
- 6** partenaires extérieurs et 10 fédérations MFR françaises impliquées

La Fondation distribue des aides supérieures à la collecte grâce à sa bonne gestion.

- Frais de fonctionnement : **58 859 €**
Couverts par 60 000 € de produits financiers
- Rendement des placements financiers : **4,5 %**
- Montant de l'Actif de la Fondation : **1 600 000 €**

AUTRES MOYENS POUR SOUTENIR LA FONDATION

LEGS

Vous pouvez choisir de léguer tout ou partie de vos biens à la Fondation MFR Monde en la désignant comme bénéficiaire de votre testament. Vous continuerez ainsi à soutenir l'éducation et la formation des jeunes après votre décès. Vous disposez de vos biens jusqu'à la fin de votre vie et vous pouvez à tout moment modifier, compléter ou annuler votre testament.

DONATION

En faisant une donation, vous choisissez de transmettre immédiatement un bien ou une somme d'argent. La Fondation en devient immédiatement bénéficiaire. Pour un bien immobilier, vous pouvez choisir de conserver l'usufruit et continuer ainsi par exemple, de percevoir un revenu complémentaire. Cette donation doit être obligatoirement rédigée par un notaire.

ASSURANCE-VIE

Vous pouvez désigner la Fondation MFR Monde bénéficiaire d'un contrat d'assurance-vie souscrit auprès de votre assureur ou de votre banquier.

Pour cela il suffit d'inscrire la Fondation MFR Monde dans la clause bénéficiaire de votre contrat à la souscription ou de modifier la clause bénéficiaire d'un contrat préexistant.

> Octobre 2022

ÉCHO FONDATION MFR MONDE



Vous êtes des dizaines de personnes ou d'entreprises, au cours de l'exercice 2021-2022, à avoir fait un don à la Fondation des MFR.

50 000 € ont été ainsi récoltés grâce à votre mobilisation.

NOUS COMPTONS SUR VOUS POUR POURSUIVRE CET EFFORT EN 2022/2023 CAR LES DONS DES PARTICULIERS SONT UN MOYEN POUR LA FONDATION DE RÉCOLTER DES RESSOURCES IMMÉDIATEMENT MOBILISABLES AU SERVICE D'UNE NOBLE CAUSE.

Un nouveau site Web avec de nombreuses informations, dons en ligne...



> fondationmfr-monde.org

AGISSEZ POUR L'ÉDUCATION DE LA JEUNESSE EN FRANCE ET DANS LE MONDE

COMMENT ? RIEN DE PLUS FACILE !

En réalisant un don à la Fondation par chèque, virement, prélèvement ou carte bancaire. Une réduction d'impôt de 66 % du montant des dons est accordée au donateur. La réduction s'applique dans la limite de 20 % de son revenu imposable. La Fondation délivre à cet effet un reçu fiscal. Les redevables de l'IFI peuvent imputer, sur le montant de leur taxe, 75 % du montant des dons effectués (plafond à 50 000 €). Ainsi, chacun atteste concrètement de sa responsabilité sociale et, grâce à son don numéraire ...

- > impulse des projets solidaires,
- > favorise l'éducation de la jeunesse,
- > élimine la pauvreté,
- > améliore le quotidien des populations rurales,
- > participe à la coopération internationale.

FONDATION MFR MONDE MAISONS FAMILIALES RURALES

FONDATION MFR MONDE MAISONS FAMILIALES RURALES

Bulletin de soutien

À retourner à la Fondation MFR Monde
58 rue Notre-Dame-de-Lorette - 75009 PARIS
01 44 91 86 86 - contact@fondationmfr-monde.org

Nom / Prénom Code Postal

Adresse Ville

Email

J'apporte mon soutien à la fondation MFR dans le monde et verse la somme de :

30 € 50 € 100 € 150 € Autre montant €

Je souhaite que mon don soit orienté vers un projet (voir sur le site : www.fondationmfr-monde.org ou flashez le QRCode ▶)



En cas d'arrêt du projet pour des raisons indépendantes de notre volonté (instabilité politique), ... ou de retards importants dans la conduite des activités, nous nous réservons la possibilité d'allouer votre don à un autre projet soutenu par notre Fondation. Cette décision sera soumise à délibération du Conseil d'Administration de la Fondation.

Date : Signature :

Par chèque à l'ordre de la Fondation des MFR dans le Monde - Je recevrai un reçu, attestant de mon don pour pouvoir bénéficier de la réduction d'impôt prévue par la législation sur les fondations reconnues d'utilité publiques.

Conformément au RGPD, nous vous informons que ces données sont conservées par la Fondation à des fins d'analyse et pour l'édition des reçus fiscaux. Elles ne font l'objet d'aucune communication extérieure. Par ailleurs, toute personne peut, sur simple demande, avoir accès aux informations la concernant et en demander la correction ou la radiation.

Revue: Bellographie@gmail.com - Cr. éd. photo: © Zéph. © Certimages - © UK des MFR



NOS ACTIONS :
au plus près
des besoins de
la jeunesse rurale
et des populations
locales.

COMMENT VOS DONNS ONT ÉTÉ UTILISÉS EN 2021-2022

BÉNIN



- Formation et installation de 50 femmes en agriculture biologique (production de tomates) avec les équipements nécessaires, un forage et une réserve d'eau : 3 962 € en partenariat avec la Fédération départementale des MFR de Vendée et Seed Fondation.

BRÉSIL



- Soutien de l'ARCA-FAR-PARANA pour le suivi administratif, financier et pédagogique de 21 CFR (1 000 jeunes concernés, 60 municipalités) : 13 000 € en partenariat avec la Fédération départementale des MFR du Rhône.

COLOMBIE



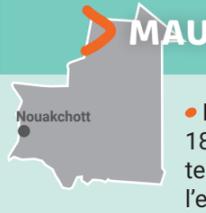
- Renforcement de la Fédération des MFR de Colombie : 9 279 € et 131 588 € apportés par l'Ambassade de France, en partenariat avec la Fédération territoriale des MFR des Savoie.

MALI



- Déplacement du siège de l'Union nationale des MFR du Mali à Bamako pour faire face à la situation sécuritaire : 18 000 € en partenariat avec la Fédération régionale et les Fédérations départementales de Bretagne.

MAURITANIE



- Formation de 18 élèves aux techniques de l'embouche. Mise sur le marché de 10 béliers gras pour générer des revenus additifs à la MFR : 1 440 € en partenariat avec la Fédération départementale des MFR de Touraine.

NOUVELLE-CALÉDONIE



- Projet de création d'une MFR dans la partie Sud de l'île : 10 000 € en partenariat avec la Région Sud de Nouvelle-Calédonie.

FRANCE



- Co-financement du dossier SRJT-MFR - Solidarité pour la Réussite des Jeunes et des Territoires MFR : financement pluriannuel dont 12 500 € apportés en 2021/2022, convention signée entre la Fondation des MFR Monde, l'UN des MFR, les fédérations françaises concernées et les Unions MFR de 9 pays.
- Le Prix de la Fondation : Prix attribué en 2022 à la Fédération des MFR de La Réunion et à 5 MFR de ce département. 5 bourses de 300 € (une par MFR) soit 1 500 € attribués à des familles ou des jeunes.
- Aide exceptionnelle « Tempête » : 5 000 € versés en urgence à la MFR du Ribéracois (Vanxains en Dordogne) pour faire face aux dépenses courantes après la destruction de ses bâtiments par une tempête.
- Création de la MFR Mayotte sud : Prêt de 30 000 € sans intérêt, remboursement du capital en 43 mensualités à partir de janvier 2023.

GUINÉE



- Soutien à l'Union nationale des MFR de Guinée : 9 000 € en partenariat avec les Fédérations départementales des MFR de la Sarthe et de la Mayenne.

RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO



- Achat d'une parcelle de terre et construction d'un local à la MFR de Kibarinku pour créer un jardin pédagogique : 1 500 € en partenariat avec la Fédération régionale des MFR de Bourgogne-Franche Comté.

TCHAD



- Construction d'une salle de classe et d'un bureau au CFPR de Manli : 3 000 € en partenariat avec la Fédération départementale des MFR de la Charente.

TOGO



- Installation d'un forage à la MFFR de Manga et de latrines sèches à la MFFR de Lama-Tessi : 7 809 € en partenariat avec la Fédération territoriale des MFR Drome-Ardèche.

La Fondation MFR Monde a obtenu le renouvellement du label IDEAS, gage de qualité.



DES PROJETS

- Nouveaux statuts soumis au Conseil d'État pour renouveler la gouvernance de la Fondation
- Augmentation du Fonds associatif pour accroître son autonomie financière
- Améliorer la régularité des ressources grâce à la signature de convention avec les MFR
- Progression du nombre de donateurs individuels...



« CHAQUE ENFANT QU'ON ÉDUQUE EST UN HOMME QU'ON GAGNE. »